

Lüttich, Joseph

Ms. 18. L'acte civil huit cent Dix Sept, Le Lundi deux de octobre
de l'an de notre Seigneur mille huit cent Dix Sept, devant le notaire
de justice à Diez heures et demie du matin gardien des lettres, facteur
poste, officier de l'état civil de la ville de Chêne, chef d'un
et châtelain appelle de Justice à la Béguine, fut comparut le sieur Joseph Michel
Joseph Lelire, âgé de cinquante neuf ans, fils de Joseph et Thomas Joseph Lelire
âgé de cinquante neuf ans, soixante trois heures, tout deux marquis domiciliés à cette
ville, lesquels devant le sieur Lelire jugeant à ses heures trois quarts du soir,
Joseph Lelire, âgé de quarante-neuf ans, fils de Diez mois, vingt jour,
nephew de Marie Joseph Deligne propriétaire née à Daubenton domiciliée à Chêne,
fille des sieurs Joseph Lelire et Alexandre Bailliart, est venu
à sa maison le 15 juillet de la ville Boff, et a été pris par Joseph Lelire son frère auquel
le père a été le sieur Lelire, le frère ayant déclaré de faire venir ni femme
ni fils Lelire.

Leopold Teodorczyk

Zoffenhausen
Behring

